

**PROGRAMME DE LA SOIRÉE  
du Mardi 28 mai 2019**

**1<sup>ère</sup> partie :**

**Visite privée du Château de Saint Germain en Laye  
et du musée d'archéologie.**

**À l'issue de l'assemblée générale, à 17h :**

**rendez-vous place du Château, à cinq minutes à pied du lieu de  
l'assemblée générale, d'une station de RER et d'un parking.**



**Le château de Saint-Germain fut une ancienne résidence royale et un lieu de naissance de différents souverains. Restauré par Eugène Millet à partir de 1862 à l'initiative de Napoléon III il abrite désormais le musée des antiquités nationales, devenu musée d'archéologie nationale en 2005.**

**Tarif 10 €. par personne**

Ce tarif comprend la prestation du guide conférencier pour la visite du château et du musée d'archéologie



**SECTION  
des  
YVELINES**

## FICHE d'INSCRIPTION

### AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES par la SECTION DES YVELINES

*(une seule fiche d'inscription pour toutes les activités choisies,  
à envoyer avant le 15 avril 2019 à Mme Marielle MEUNIER,  
18 avenue des Tilleuls, CHATOU (78400), impérativement  
accompagnée de son chèque à l'ordre de SMLH78)*

NOM .....

Prénom .....

Adresse mél: .....

@ .....

Téléphone.....

**Adresse postale :**

Rue : .....

Ville.....

code postal .....

(si sociétaire SMLH) : N° Sociétaire.....

Section .....

date	activité	Choix	Prix € / personne	Nombre personnes	Total (€)
Mardi 28 mai 2019 - 17h00	Château et Musée St-G.		10		
Mardi 28 mai 2019 - 20h30	Concert MELH		Sur place : libre participation		
Merc. 29 mai 2019 - 9h30	Journée MELH + déj VAL + croisière		70		
Merc. 29 mai 2019 - 9h45	Journée Vieux St-G + déj VAL + croisière				
Merc. 29 mai 2019 - 9h00	Journée Lycée St-Cyr + déj VAL + croisière				
<b>TOTAL (Chèque ci-joint, à l'ordre de SMLH78 )</b>					

### **REMARQUES :**

Seules seront honorées les demandes d'inscription **accompagnées de leur chèque**

Les demandes d'inscription seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Pour la journée du 29 mai, le nombre de places étant limité, nous ne pouvons garantir l'inscription à votre premier choix. Aussi, vous avez la possibilité de désigner par les chiffres 1, 2, voire 3 en colonne **Choix** la proposition que vous placez en premier choix, et aussi une autre proposition en second choix, voire même en troisième choix, pour le cas où vos choix antérieurs seraient déjà complets en cas d'inscription tardive.

La section des Yvelines se dégage de toute responsabilité en cas de défaillance d'un de ses prestataires.

Toute inscription est définitive.

En cas de difficulté, joindre Madame Marielle MEUNIER [mariellemeunier@noos.fr](mailto:mariellemeunier@noos.fr) (tel 06 14 90 32 59)

Fait à .....

Le (date).....

(signature)